



## Paris : Un encadrement renforcé des terrasses ?

Rubrique : actualités - Date : samedi 25 septembre 2010

---

Selon Le Post.fr, La mairie de Paris envisageraient une réglementation plus stricte pour les terrasses chauffées et bâchées qui fleurissent au premier frimât dans la capitale.

"La mairie de Paris a décidé de revoir son règlement concernant les terrasses, indique Le Parisien. Le nouveau texte est encore en cours de discussion mais l'adjointe chargée du commerce, Lyne Cohen-Solal, espère pouvoir l'appliquer dès le 1er janvier 2011.

### Ce qui pourrait changer

- Les chauffages les plus polluants, notamment ceux au gaz (utilisés dans l'immense majorité des cas), seraient bannis. Les établissements déjà équipés auraient deux ans pour changer de matériel.
- Les bâches en plastique qui encadrent les terrasses, disparaîtraient. Elles sont jugées inesthétiques et devront être remplacées par des structures plus solides, en verre par exemple.
- L'espace de la terrasse sur le trottoir. Il faudra laisser au moins 1,60 mètre de libre pour les passants et les poussettes.
- L'affichage des horaires devra être plus clair. Les horaires de fermeture devraient notamment être affichés, pour permettre un meilleur contrôle des abus. "

[Lire l'intégralité de l'article sur le Post.fr](#)